



Baptiste Morin • 08h00, le 09 décembre 2022

L'heure de la rigueur budgétaire ? L'État n'a pas fini de mettre la main à la poche pour payer sa dette colossale et ses intérêts, 3.000 milliards d'euros. Et cela ne va pas s'arranger en 2023 puisque la France s'apprête à emprunter une somme record faisant d'elle le pays de la zone euro qui émet le plus de dette.

Il ne faut pas se fier au discours politique ambiant. À l'écouter, le "quoi qu'il en coûte" serait terminé et l'heure serait à la rigueur budgétaire. Et pourtant, la France va bien emprunter en 2023 une somme record. 270 milliards d'euros d'emprunts, c'est 10 milliards de plus que pour l'année 2022. La France sera en 2023 le pays de la zone euro qui émet le plus de [dette](#). Un emprunt qui gonfle car le déficit augmente.

"Dans ces [270 milliards d'euros](#), il y a d'abord le déficit 2023 qu'il faut financer", explique François Ecalte, président du site de référence sur les finances publiques Fipeco, "c'est de l'ordre de 130 milliards d'euros. Et puis, il faut aussi emprunter pour rembourser les emprunts passés qui arrivent à échéance."

2020 et 2021, il avait profité des taux négatifs qui lui permettaient de rembourser moins que ce qu'il avait emprunté. Mais c'est désormais terminé. Les taux sont vite remontés. En 2022, la moyenne était de 1%.

Par conséquent, la charge de la dette, les intérêts à rembourser, augmentent également. En 2021, elle était de 35 milliards d'euros. En 2022, elle aura dépassé les 50 milliards d'euros. Et l'institut libéral iFrap estime la charge de la dette à 100 milliards d'euros en 2027. "On a vécu pendant vingt ans une période assez extraordinaire pendant laquelle la dette augmentait mais la charge de la dette en part du PIB baissait car les taux d'intérêt baissaient. Là, ça y est, on est parti dans un autre sens", explique François Ecalle.

À qui appartient la dette de la France ?

Quant à savoir à qui appartient la dette de la France, la réponse n'est pas évidente parce qu'un souscripteur peut revendre ses obligations du trésor. "On sait quand même que pour un quart, la dette appartient à la Banque de France. Pour un autre quart, elle appartient à des banques ou compagnies d'assurance françaises. Un autre quart est à des Européens. Et enfin, pour un quart, ce sont des détenteurs étrangers hors-Europe", détaille François Ecalle.